Province de Québec
MRC de Coaticook
Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette

AVIS PUBLIC

Adoption du budget pour l'année 2027 et du programme triennal d'immobilisations (PTI)

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette :

QUE conformément à l'article 956 du Code municipal, le conseil de la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette tiendra une séance extraordinaire le 14 décembre 2026 à 19h au 5, chemin du village pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2027 et du PTI 2027-2028 et 2029.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2027 et du PTI 2027-2028 et 2029

DONNÉ à Saint-Venant-de-Paquette, ce 10e jour de novembre 2026.

Mélissa Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélissa Gaudreau, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus par l'affichage d'une copie au babillard du Centre communautaire et sur le site Internet de la Municipalité, entre 9h00 et 16h00, le 10e jour de novembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10e jour de novembre 2026.

Mélissa Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette
5, chemin du Village, Saint-Venant-de-Paquette (QC) J0B 1S0
Téléphone (819) 658-3660
Site Web : saint-venant-de-paquette.org
Courriel : direction@saint-venant-de-paquette.ca